

2025

# LA TABLE



## Sommaire :

Le mot du maire	p 2
L'Etat Civil	p 3
Le budget	p 4 et 5
Les travaux 20234	p 6 et 7
Les travaux 20245	p 8
Les Dossiers	p9
Commémorations	p 10
Solidarité	p 11
Manifestations	p 12 et 13
La forêt	p 14 et 15
Les écoles	p 16 et 17
Environnement	p 18 et 19
Les associations	p 20 et 21
Découverte	p 22 et 23
Urbanisme	p 24
Sécurité	p 25
Patrimoine local	p 26
Engagement	p 27
Vivre ensemble	p 28 et 29
Partenaires	p 30 et 31
Infos pratiques	p 32

## Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.

**Rédaction:** Claude Bauer, BVVG, Aline Borros, Alice Copin.  
Jean-François Claraz, Patrice Chappellet, Michel Foray, Christiane Girard, Lina Novel Catin, Chantal Perraz, Claudine Perrin, Geoffrey Thomas.

**Crédit Photo:** Claude Bauer, Lydia Bolk, BVVG, Le SEL, Yaka, Jean-François Claraz, Mairie de La Table.

Tirage: 370 exemplaires

### Mise en page:et rédaction

Anne-Claude BURILLIER COEURJOLLY (Mairie La Table)

**MAIRIE DE LA TABLE**

Ouverture au public  
et permanence des élus

Mardi et jeudi :  
Après-midi 14h à 17h30

En dehors de ces horaires,  
Nous vous invitons à prendre rendez-vous

Accueil téléphonique  
tous les jours sauf mercredi 14h à 17h45

FERMÉ LE MERCREDI  
04.79.65.00.00

## Tableraines, Tablerains



*« Dans cet environnement empreint d'une certaine morosité, je voudrais souligner l'engagement du conseil municipal et du milieu associatif local et intercommunal: »*



L'année 2024 s'achevant, le moment est venu d'appréhender les différentes situations qui impactent plus ou moins notre quotidien.

Une situation internationale tendue, aux impacts globaux mais aussi locaux; des rivalités entre grandes puissances États-Unis, Chine et Russie exacerbent les incertitudes économiques et stratégiques, de même que les guerres en Ukraine et au Moyen Orient qui continuent de peser lourdement, notamment sur la stabilité énergétique .

L'Europe peine à trouver son équilibre et son unanimité comme récemment la signature du traité MERCOSUR par la présidente de la commission en catimini suscitant de légitimes interrogations sur l'impact environnemental et le devenir économique de nos agriculteurs.

En France, les situations politiques (inédites) et financières très préoccupantes pèsent et pèseront sur les collectivités locales dont notre commune (en bout de chaîne) en raison de la baisse des dotations qui compliqueront notre capacité d'investissement, faisant naître une défiance vis-à-vis de nos institutions.

Ces difficultés financières sont accentuées au plus près de nous par la situation que traverse notre forêt communale, véritable joyaux de notre territoire, avec les attaques de scolytes sur les épicéas (1000m<sup>3</sup> estimés cette année) ou encore les tempêtes Modiano le 9 mars et Caetano le 22 novembre qui ont causé des dégâts importants.

Tous ces éléments vont encore accentuer la baisse des revenus générés par notre exploitation forestière en diminution constante depuis de

nombreuses années.

L'autre enjeu majeur est celui de l'eau potable avec la préservation de la ressource, l'entretien et la remise en état des infrastructures qui nécessitent des financements conséquents.

Enfin, la sauvegarde des ouvrages d'art communaux (ponts) va devoir mobiliser des fonds importants pour leur réhabilitation en toute sécurité.

Une pensée particulière pour l'île de Mayotte, département français de l'Océan Indien pratiquement anéanti par le cyclone Chido qui démontre la violence d'éléments naturels amplifiés par les déséquilibres climatiques dont le coût à l'échelle mondiale est estimé à 200 milliards de dollars.

Dans cet environnement empreint d'une certaine morosité, je voudrais souligner l'engagement du conseil municipal et du milieu associatif local et intercommunal: l'ACCA du Champet, YAKA, Le CRABE, le SEL des Huiles et BVVG pour animer la collectivité et participer à des actions dans les domaines sociaux et environnementaux.

Au nom du conseil municipal qui s'implique dans la conduite des projets – du personnel communal qui œuvre avec engagement au service de chacune et chacun d'entre vous, je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2025.

Bien à vous

Jean-François CLARAZ

## Naissances

Pas de naissance cette année à LA TABLE

## Décès

Mme Andrée GONNET née LE POULENNEC le 23 septembre 2024

## Inhumation sur la commune

Mme Sophie DESPRIS le 19 juillet 2024

## Mariages

Romain GARRIGUE

Et

Alizée TANGUY

Le 7 septembre 2024



## Également sur la commune en 2024

2 PACS

9 Recensements citoyens de jeunes de 16 ans et plus

33 Inscriptions sur les listes électorales et 3 radiations

**Pour toutes vos démarches  
administratives, ayez le réflexe  
Service-public.fr**

SECTION FONCTIONNEMENT  
DU BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL DÉPENSES	
Charges générales	217 000
Charges de personnel	149 500
Atténuation des produits	21 000
Autres charges de gestion courante	198206.44
Charges exceptionnelles	2100
Charges d'intérêts	600
Amortissements	12482.00
Virement à la section d'investissement	177377.88
<b>TOTAL</b>	<b>778 266.32 €</b>

FONCTIONNEMENT BUDGET COMMUNAL RECETTES	
Excédent reporté	372 760.32
Atténuation des charges	6000
Produits et services	54600
Impôts et taxes	205606
Dotations et participations	119800
Autres produits de gestion courante	18000
Produits exceptionnels	1500
<b>TOTAL</b>	<b>778 266.32 €</b>

## SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL

INVESTISSEMENT DÉPENSES	
Dotations, fonds divers et réserves	1000
Remboursement d'emprunt	1000
Immobilisations incorporelles	53 000
Immobilisations corporelles : Travaux	237 147,39
<b>TOTAL</b>	<b>292 147.39 €</b>

INVESTISSEMENT RECETTES	
Solde d'investissement reporté	1 104.51
Virement de la section d'investissement	177 377.88
Dotations fonds divers et réserves	28 000
Subventions d'équipement	73 183
Amortissements	12 482
<b>TOTAL</b>	<b>292 147.39 €</b>

**SECTION FONCTIONNEMENT  
DU BUDGET EAU**

<b>FONCTIONNEMENT EAU DÉPENSES</b>	
Charges générales ou à caractère général	50 000
Redevance agence de l'eau	6 500
Personnel affecté	15 000
Autres charges de gestion	2 000
Charges exceptionnelles	3 800
Amortissements	40 085
<b>TOTAL</b>	<b>117 385 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT EAU RECETTES</b>	
Excédent reporté	33 027.56
Prestation de services (vente eau, location de compteurs...)	52 800
Subventions d'exploitation	17 303.44
Amortissements	14 254
<b>TOTAL</b>	<b>117 385 €</b>

**SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET EAU**

<b>INVESTISSEMENT EAU DÉPENSES</b>	
Remboursement d'emprunt	15 000
immobilisations incorporelles	792 943.57
Immobilisations corporelles	59 000
Amortissements	14 254
<b>TOTAL</b>	<b>881 197.57 €</b>

<b>INVESTISSEMENT EAU RECETTES</b>	
Solde d'investissement reporté	81 612.57
Subvention d'investissement	604 000
Emprunts	151 000
Dotations fonds divers	5 500
Amortissements	39 085
<b>TOTAL</b>	<b>881 197.57 €</b>

**ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Prêt	Montant	Capital restant au	Échéance
Long terme	emprunté	31.12.2024	
Station surpompage de la Provençère	192 000 €	165 095€	Novembre 2041

### MUR NORD DU CIMETIERE



Le mur nord du cimetière se dégradait rapidement, la commune a mandaté l'entreprise Forestier pour le renforcer.

Montant des travaux : 8754.00 € TTC



### REPARATION DES VITRAUX DE L'EGLISE

Suite à la grêle du 24 juillet 2023  
Les entreprises **Berthier** pour les vitraux colorés et  
**Metayer** pour les vitraux martelés.

Montant des travaux : 5620.37 € TTC  
(indemnisation de l'assurance 5038.73€)



### DEMOLITION DE LA MAISON VUILLERMET



Désamiantage puis démolition de la maison  
« Vuillermet » au Chef-Lieu.

Désamiantage : 18000€ H.T

Démolition : 18360€ H.T

Reste à achever en 2025 : terrassement et mise en  
forme d'un parking, reprise du crépi mitoyen.

### PLANTATION DE LA PARCELLE 18

Réalisée par l'ONF, dans le cadre du plan d'aménagement.  
Les essences plantées sont des mélèzes, des érables sycomores et des  
chênes pubescents.

Plantation: : 4153.27€

Subvention : 1583 €



**RESTAURATION DES CROIX DE L'ÉGLISE**

Travaux effectués à l'intérieur de l'Eglise, Ces travaux concernent les 12 croix de consécration dont 5 avaient disparues ou n'ont jamais été peintes.



En cours de rénovation

La symbolique a été rétablie par cette restauration sur les différentes colonnes de l'église.

Merci au généreux mécène qui a pris à sa charge le coût des travaux et à l'artiste Isabelle Rosaz chargée de ce chantier.



Restauration achevée



**AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE**

**PLATE FORME DU HANGAR COMMUNAL**

Montant des travaux: 2640.00€ TTC

**SUPPRESSION D'UN POTEAU INCENDIE , HAMEAU DE REPIDON**

Montant des travaux: 1920.00€ TTC

**REPOSITIONNEMENT CHEMIN DU BASSIN AU VILLARD**

Montant des travaux: 7 334.40€ TTC

**TRANSFERT D'UNE BORNE INCENDIE—LE VILLARD**

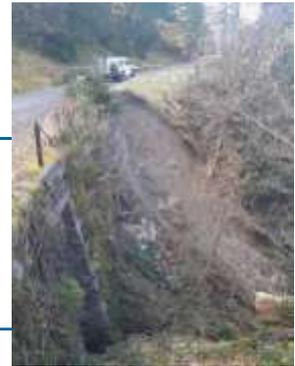
Montant des travaux: 8652.00€ TTC

**CLOTURE AUTOUR DE LA RESERVE INCENDIE A CHAMPENET**

Montant des travaux: 9384.00€ TTC

## RESTAURATION DE LA PISTE FORESTIERE DE PREVIEUX

Il n'y a pas de décision prise concernant ces travaux  
Une étude géotechnique préalable et un chiffrage des travaux doivent être réalisés.



## RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LE SECTEUR « DES CÔTES » (VOIR ARTICLE P. 9)



Partie du tracé envisagé

Estimation du coût et financement:

Tranche Ferme : Réseaux sous le domaine public (Sous la Roche—>les Verollets) - Environ 2 km

Projet estimé à 289 100€ H.T

### Financements :

144 550€ par l'Agence de l'Eau

86 730€ seront sollicités dans le cadre de la DETR (Etat)

57000€ d'autofinancement

## RÉPARATION DU PONT DE LA PROVENCHERE

Suite aux études réalisées courant 2022 sur le Pont , celui-ci a été classé 3U avec une structure altérée avec risques à court terme.

La solution de réparation qui a été choisie est de réparer le tablier béton et de renforcer la voûte par béton projeté.

Les travaux devraient débuter en 2025.

Coût du projet: 275 200€ H.T

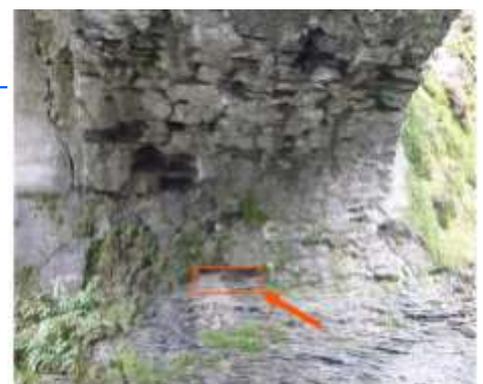
### Financement: souhaité:

Entre 110000 et 165 000 auprès du CEREMA

45000€ du Département (FDEC)

Entre 10 000€ et 65 000 € de l'Etat, dans le cadre de la DETR

Autofinancement autour de 55 000€



## SITUATION DE L'EAU POTABLE

Pas un bulletin, depuis 2014, où la situation de l'eau potable n'est pas évoquée. Sans revenir sur tous les montants engagés depuis cette date et la présentation du Plan eau national par le Président de la République le 30 mars 2023 à SAVINES-LE-LAC (Hautes-Alpes) comportant 53 mesures dont la mesure 14 annonçant de conséquentes aides vers les collectivités en difficulté, c'est en confiance que la commune a déposé des demandes de subvention auprès de l'État (Préf73) et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la réfection du réseau des côtes pour 881 500 € HT. Ces organismes ayant refusé de nous suivre, nous avons manifesté notre vif mécontentement, débouchant sur une réunion quadripartite en préfecture (État-Agence de l'eau-Cœur de Savoie - commune) où il a été convenu de déposer un nouveau dossier pour le tronçon (sous la roche → Les Verollets) pour un coût de 289 100 € HT hors défense incendie (estimation 6100€ H.T)

Le 14 novembre dernier, nous sommes informés par l'agence que nous bénéficierons d'une subvention de 50 % et d'un complément à venir par l'État (DETR). Compte tenu de cette situation favorable, les travaux devraient débuter au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

En outre, le transfert de la compétence eau potable à la communauté de communes Cœur de Savoie prévue par la loi NOTRÉ d'août 2015 remis en cause devant le Sénat le 14 novembre dernier par le Premier Ministre; cette même assemblée a déposé une

proposition de loi (PPL) le 17 novembre allant dans ce sens.

Ce sera la 7<sup>ème</sup> modification concernant cette loi !! Si ce n'était pas aussi sérieux, on aurait envie d'écrire.... » c'était prévu (01.01.2020), ce fut repoussé (01.01.2026) et c'est désormais ajourné (04.11.2024)

Vous comprendrez qu'il soit bien difficile d'élaborer une stratégie en la matière.

Autre précision relative à l'intégration au syndicat des eaux VGLR, c'est l'arlésienne....

Enfin, dernière indication, la modification tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier prochain :

- ⇒ 1,50 € le m<sup>3</sup> au lieu de 1,48 €. Cette augmentation est nécessaire pour obtenir d'éventuelles subventions départementales.
- ⇒ Redevance sur la consommation d'eau potable: 0,43 €/m<sup>3</sup>.
- ⇒ Redevance sur la performance de la ressource en eau 0.01€/m<sup>3</sup>
- ⇒ Redevance sur le prélèvement de la ressource en eau (Taux variable)

Pour la suite avec très certainement d'autres changements.... je vous donne RDV au bulletin de 2026 !!!

## RELAIS PIC DE L'HUILE, DES NOUVELLES !!



Voici un statut intermédiaire sur la mise en place du relais TNT du pic de l'huile.

L'ossature de l'antenne et certains équipements sont déjà en place mais la mise en service n'est pas effective, en tous cas nous n'en avons pas été informés.

Comme nous l'avions présenté en réunion publique des mesures ont été faites en novembre 2023 avant tout démarrage de l'installation.

Ci-dessous la synthèse des résultats observés place des étoiles sur le pic de l'huile.

Position du point de mesure

Installations visibles du point de mesure	He (hauteur de l'installation)	d (distance point de mesure/installation)
Radiotéléphonie	50.3 m	799 m

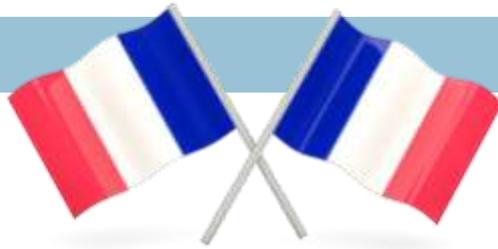
Valeurs relevées (n'est présenté ici que la valeur cumulée d'exposition qui est celle la plus parlante)

**Niveau global d'exposition : 0.52 V/m**

Pour rappel la valeur limite d'exposition fixée par le décret du 3 mai 2002 est de **28 V/m**.

Nous ne manquerons pas de suivre la mise en service de ce relais et de faire réaliser à nouveau les mêmes mesures pour en voir l'évolution.

8 MAI 2024



*Jojo Rosset et  
Marius Michelland,  
nos porteurs de drapeaux.*

**Commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale.**

Le 8 mai : la France se souvient de son passé, honore ses héros et réaffirme son engagement pour la paix dans le monde. À travers les cérémonies et les témoignages, le 8 mai reste un moment essentiel pour nourrir la mémoire collective et renforcer l'unité nationale.

11 NOVEMBRE 2024



*le 11 novembre,  
je porte le Bleuet  
de France*

### **Le bleuet, fleur française du souvenir**

Le bleuet, fleur des champs, est devenu un emblème du 11 novembre, en hommage aux soldats tombés durant la Première Guerre mondiale. Surnommés "bleuets" à cause de leur uniforme, les jeunes soldats incarnaient espoir et renouveau.

Adopté dans les années 1920 par des infirmières pour soutenir les mutilés de guerre, le bleuet symbolise aujourd'hui mémoire, respect et solidarité. Sa vente aide à financer des actions pour les anciens combattants et à transmettre les valeurs de paix. Porter un bleuet, c'est honorer le passé et rappeler l'importance du devoir de mémoire.

## COMMISSION D' ACTIONS SOCIALES

La commission d'action sociale a reconduit cette année le colis pour nos aînés et leur a proposé un goûter festif qui s'est tenu le dimanche 15 décembre.

Le début d'après midi a été animé par le jeune groupe de musiciens et chanteuses de la vallée des Huiles: Papoutch que nous remercions pour leur prestation.

Puis s'en est suivi la dégustation de pâtisseries maison.

Les personnes présentes ont pu repartir avec leur colis de Noël.



Les colis offerts à nos aînés en 2024

## ACTIVAL 73

### AVANCER ENSEMBLE POUR LE DROIT À L'EMPLOI SUR NOTRE TERRITOIRE

Acti'Val73 est une entreprise à But d'Emploi dont l'objectif est de créer des emplois de qualité pour des personnes privées durablement d'emplois en réalisant des activités utiles; locales et respectueuses de l'environnement répondant aux besoins du territoire.



Acti'Val73 propose des services aux collectivités, aux habitants et aux entreprises sur le territoire des 21 communes du Val Gelon, regroupés en 6 pôles d'activités :



**ESPACES VERTS** : entretien des espaces verts et forestiers et aménagements d'espaces naturels.



**MULTI-SERVICES** aux collectivités (propreté dans la ville, petits travaux de voiries ou de maçonnerie, etc.)



**ATELIER DE RE-EMPLOI DU BOIS**: fabrication d'objets à partir de bois récupérés ( jardinières, composteurs, meubles de jardin, aménagement en bois, etc.)



**TEXTILE**: un magasin friperie en centre-ville de collecte et vente de vêtements de seconde main à bas prix pour les habitants et un atelier de création textile ( sac à vrac, sac à pain, tote-bag, tours de cou, etc.).



**MOBILITE**: service de mobilité solidaire pour les habitants des 21 communes du Val Gelon de plus de 65 ans pour les rendez-vous médicaux, administratifs, courses et loisirs.



**ADMINISTRATIF** : fonctions supports.

#### POURQUOI FAIRE APPEL À ACTI'VAL73 ?

- Répondre à des besoins non pourvus sur le territoire
- Bénéficier d'offres et de services sur mesure en fonction de vos besoins
- Bénéficier d'une forte flexibilité et adaptabilité
- Collaborer avec une structure inscrite dans une démarche sociale, solidaire et écologique

Contacts:

689 route des bons prés 73110 LA CROIX LA ROCHETTE

Textiles

06 25 93 86 82 -

Espaces verts:

06 01 22 14 29

Bois:

06 35 57 55 42

Mobilité:

06 19 87 73 98

Direction:

06 14 16 95 65

## LES VŒUX 2024



La cérémonie des vœux de La Table s'est tenue le 27 janvier, en présence de nombreux élus locaux, dont Mme Martine Berthet, sénatrice de la Savoie, Mme Béatrice Santais, présidente de la Communauté de communes et Conseillère Départementale, M. Jean-François Duc, également Conseiller Départemental.

Cette soirée est l'occasion pour chacun de s'exprimer sur les enjeux de la ruralité et les défis qui attendent les communes et intercommunalités pour la nouvelle année.

**La cérémonie 2025 aura lieu**

**samedi 25 janvier 2025 à 17h30 à la salle des fêtes**



## CHORALE À L'ÉGLISE DE LA TABLE

Le samedi 18 mai dans l'Eglise de La Table, la chorale « les Chœurs de la citadelle » de Montmélian, forts de leur 40 ans d'expérience, nous ont embarqué dans une balade musicale dirigée par leur chef de Chœur Patrice Rimet.



## INAUGURATION DU FOUR COMMUNAL

Le chef-lieu tablerain était animé ce samedi 7 septembre pour l'inauguration du four communal.

Avec la participation de Claude Bauer, nous avons pu apprécier les pognes à la crème et les belles boules de pain, le tout cuit dans ce four



construit avec des bénévoles et habitants de la Table.

Même l'odeur des diots aux vins blancs était de la partie, sans oublier le duo musical de Franck et Valérie et le soleil éclatant qui ont assuré la pleine réussite de cette matinée.



Un grand merci à l'association LULLIE pour la construction et l'aménagement de ce four qui embellit l'entrée du Chef-Lieu.

## OCTOBRE ROSE



À l'initiative de Christiane Girard, Adjointe au Maire, la commune a participé à Octobre rose, regroupant des actions en faveur de la recherche et de la prévention du cancer du sein. Au programme: vente de tartes à la crème cuites au feu de bois. Cette journée a rencontré un franc succès puisque 70 tartes ont été préparées et enfournées dans notre four communal grâce à l'aide précieuse de Claude Bauer ancien boulanger pâtissier et une équipe de bénévoles. Cette action a été menée avec la participation de l'atelier couture du SEL des Huiles qui ont réalisé pour l'occasion, sacs à tarte, nœuds et fanions.



## INSOLITE

### Le monde de Jamy en tournage au GAEC des Hironnelles et au hameau de Lonsemard

Par l'intermédiaire du GAEC des Hironnelles d'Etable (famille Communal) qui exploite des pâtures à Lonsemard, les habitants du village ont eu la surprise de voir arriver caméras et équipe TV pour la réalisation d'un épisode de l'émission le Monde de Jamy.

Une émission à revoir :

<https://www.france.tv/france-3/le-monde-de-jamy/5993046-rechauffement-climatique-nos-produits-du-terroir-vont-ils-resister.html>



## GESTION ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR NOTRE FORÊT COMMUNALE



La forêt de la commune de La Table est gérée par l'Office National des Forêts (ONF). Elle recouvre 544 ha dont 400ha avec un enjeu de production de bois.

La gestion mise en place par l'ONF vise à préserver sa biodiversité tout en répondant aux besoins en bois de la filière locale.

Le nouvel aménagement forestier qui couvre la période 2023-2042, vise à concilier les enjeux de production de bois, conservation de la biodiversité, accueil du public et adaptation de la forêt au changement climatique.

### Notre gestionnaire : L'Office National des Forêts

L'Office national des forêts est chargé de la mise en œuvre du régime forestier et exerce cette mission dans le cadre des arrêtés d'aménagement prévus à l'article L. 212-1 du code forestier.

Il met en place un programme de gestion intégré, qui allie protection des écosystèmes et exploitation durable des ressources.

Les interventions sont réalisées selon des principes rigoureux, avec l'objectif de maintenir un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt : exploitation du bois, régénération naturelle, adaptation au changement climatique et accueil du public.

### Impacts du changement climatique

Depuis 2022 les attaques de scolytes (ou bostryches) se développent dans notre forêt. L'ips Typographe qui attaque exclusivement les épicéas représente une menace croissante pour la forêt de La Table. En raison de l'augmentation des températures et des périodes de sécheresse, ces insectes ont proliféré, fragilisant les arbres et menaçant la santé du massif.

L'ONF en lien avec la commune a mis en place cette année plusieurs chantiers de coupes sanitaires pour éliminer les arbres atteints. L'entreprise Durand de la Croix de la Rochette s'est chargée de l'exploitation de plus de 1000 m<sup>3</sup> de bois scolytés en 2024. Cette entreprise locale avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années a permis l'exploitation et la commercialisation rapide des bois infestés. Le but étant de limiter la propagation des insectes vers les peuplements indemnes.



### Nouvel Aménagement Forestier 2023-2042 : Vers une Forêt plus Résiliente

Le nouvel aménagement forestier 2023-2042 vise à répondre aux défis écologiques actuels tout en intégrant les activités humaines. L'un des principaux objectifs est de réduire le volume de bois en forêt pour favoriser une meilleure résilience face aux crises sanitaires et climatiques, comme les attaques de scolytes ou les sécheresses.

Pour ce faire, l'ONF a mis en place des coupes plus rapprochées, permettant de diminuer la densité de certains peuplements et d'encourager la régénération naturelle en favorisant le mélange de feuillus et de résineux.

Les passages en coupes se feront plus régulièrement (tous les 10 ans au lieu de 12) en récoltant plus de bois qu'auparavant. L'idée est de passer plus régulièrement pour diminuer la proportion de résineux et favoriser l'apparition de feuillus. La récolte annuelle moyenne estimée sera d'environ 4 000 m<sup>3</sup>/an au lieu des 2 600 m<sup>3</sup> précédemment).

Ponctuellement la commune a recours à des chantiers de reboisement (plantation) dans les zones où la régénération naturelle est insuffisante. C'est le cas dans le secteur de la Croix du Soleil et de Prévieux où des plantations de Mélèzes, Sapins, Chênes, Hêtres et Erables ont été réalisées depuis 2022.

Une action de conservation de bois mort en forêt sera aussi menée afin de favoriser la biodiversité locale (insectes, oiseaux) ainsi que la création de 4 îlots de senescences représentant au total 25 ha. Ces îlots constitueront des zones où il n'y aura plus d'exploitation et où la forêt évoluera naturellement sans intervention humaine.



## ALPAGE DU CHAMPET



Le GAEC du Champet est monté cette année avec 78 brebis, 32 chèvres, 18 vaches et 10 chiens du 12 juin au 13 septembre.

La convention pluriannuelle 2016-2025 qui lie la commune au GAEC du Champet pour l'utilisation et l'entretien de l'alpage du Champet a été renouvelée pour la période 2025-2031.



## ARBRE EMBLEMATIQUE DE LA COMMUNE, LE MARRONNIER DU MOLLARD N'EST PLUS



Victime du fort vent de Mars 2024 le marronnier, curiosité du hameau le Mollard, a succombé aux rafales successives qui l'ont ébranlé. Il n'a pas pu résister à ce dernier assaut meurtrier lui qui trônait la depuis plus de 200 ans. Pourtant la photo ci-dessous prise en Octobre 2023 le présentait encore comme majestueux.



Lui qui a vu défilé sous son feuillage plusieurs générations et qui était admiré par les promeneurs nous a donné un bien triste spectacle ce jour de mars 2024. Après avoir résisté à tant d'aléas climatiques pendant plus de deux siècles le dernier assaut a donné le résultat ci-dessous

Il manquera beaucoup à notre visuel ainsi que son ombre en période de forte température.

Ainsi va la vie mais il restera dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.



## ÉCOLE DES TOURS DE MONTMAYEUR à VILLARD SALLET



La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, organisée le 7 novembre, a été marquée par des actions collectives à l'école des Tours Montmayeur, où élèves et enseignants ont porté du bleu pour symboliser leur engagement. Cette initiative a lancé des réflexions en classe, adaptées à l'âge des élèves, pour promouvoir l'empathie et la solidarité, essentiels dans la prévention du harcèlement qui touche un million d'élèves chaque année. Les parents ont été sensibilisés via des outils et informations sur le blog, tandis que le slogan "ton problème, c'est mon problème" incite chacun à agir face à ce fléau.

### Projets éducatifs 2024 - 2025

#### Les classes des maternelles et CP

Les sorties resteront de proximité autour de l'école, observation de l'environnement proche, la faune et la flore. Activités de langage, de découverte du monde et d'arts plastiques  
Projet « plumes-poils et compagnie »  
Spectacle de Planète-Mômes « il était une fois la forêt »

#### Les classes élémentaires

Concours de lecture pour les CM2  
Prix des Incorruptibles, pour donner le goût à la lecture  
Ateliers jeux de compréhension, lecture et mathématiques  
Projet « Découverte et sensibilisation pédagogiques milieux marins »  
Les enfants participeront à un spectacle de Planète-Mômes « Un Océan de légendes »  
En préparation, séjour de classe de découverte à la montagne dans le Chablais.

Effectifs 105 élèves/ 83 familles  
Dont 10 enfants de la Commune de LA TABLE

32 en maternelle, 11 CP, 62 en élémentaire répartis sur 5 classes.

Le suivi des effectifs est à la baisse depuis plusieurs années. Ce groupe scolaire est en surveillance pour la fermeture d'un poste d'enseignant à la prochaine rentrée.

Merci à toutes les enseignantes, les agents techniques, le personnel du périscolaire, les ATSEM, les parents d'élèves pour leur investissement.

Notre commune est étendue, nos enfants sont scolarisés sur 3 groupes scolaires. Nous nous efforçons de respecter la carte scolaire et de limiter les dérogations sur d'autres localités pour pérenniser les écoles existantes.

#### Tableau récapitulatif du coût annuel de nos écoles

LE BOURGET EN HUILE	PRESLE	SIVU LE CASTELLET VILLARD SALLET	LA ROCHETTE (sur dérogation)
21491.23 €	14039.46 €	16238.78 €	2660.00 €

## LES ÉCOLES

### ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE PRESLE



Effectifs 37 élèves  
Dont 7 élèves de la commune de La Table.  
17 en maternelle et 20 en élémentaire  
Répartis sur 2 classes

### ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE BOURGET-EN-HUILE



Effectifs 37 élèves  
Dont 12 enfants de la Commune de LA TABLE  
20 en maternelle et 17 en élémentaire  
Répartis sur 2 classes, le nombre d'élèves reste stable au  
vu des effectifs prévus pour 2025/2026

## Projets éducatifs 2024 - 2025

Le thème de l'année est la nature qui se déclinera tout au long de l'année avec plusieurs sorties prévues.

#### Les classes des maternelles

8 séances d'aisance aquatique à la piscine de Chambéry (MS au CP). transport, entrées et encadrement gratuits.  
Sortie poney au centre équestre de Barraux (PS au CP)

#### Les classes élémentaires

Avec le projet « piaf de la rue », ils réaliseront l'inventaire des espèces d'oiseaux présentes pendant l'hiver  
Participation au projet « dessin de Noël pour nos soldats » (CE1 au CM2).

Compagnie Ousinon: éducation à l'environnement à partir de la pratique du théâtre (5 à 6 séances)

En sport: Natation: 10 séances à Pontcharra et rugby avec l'intervention de Vincent Barut

**Pour tous**, comme chaque année, : Carnaval; Intervention d'Aurélie Béchet, auteure de littérature jeunesse et « du champ à l'assiette »: Les élèves participeront à un atelier en classe et feront une visite de ferme pédagogique.

#### La classe des maternelles

Les élèves ont participé au projet de lutte contre les noyades mené par le CREPS. Ce projet comptabilisait 8 séances.

Projet sur les métiers environnements, scierie, bergerie, maraîchage...

Un projet potager est à l'étude en vue d'aménager un carré de terre pour le printemps.

#### La classe des grands

Projet de séances de piscine à La Rochette

Premier projet sur le rôle des soldats lors de la première guerre mondiale et à notre époque a été abordé.

Les élèves ont réalisé des cartes de Noël qui seront envoyés aux soldats français en mission dans le monde.

Côté science, Amélie Schmitt agent du périscolaire a fait découvrir aux élèves les bienfaits des plantes.

**Pour l'ensemble du groupe scolaire**, les enseignantes aimeraient visiter un musée, (Grenoble ou Lyon), un beau projet en cours d'étude.

Les classes prévoient un cycle raquettes et peut-être ski de fond.

Un cycle vélo avec l'USEP sera proposé au printemps.

A noter une belle participation des élèves pour la commémoration du 11 novembre 2024, pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre 14/18, avec l'interprétation de la chanson « Le Soldat » de Florent Pagny.

## LES ESPÈCES VÉGÉTALES INVASIVES : UN ENJEU ÉCOLOGIQUE

Les plantes invasives sont des espèces végétales qui, introduites accidentellement ou volontairement dans un nouvel environnement, se propagent de manière rapide et agressive, souvent au détriment des espèces locales. La Savoie, avec ses paysages variés allant des vallées aux montagnes, n'échappe pas à ce phénomène. Ces plantes envahissantes représentent un véritable défi pour la biodiversité locale, les écosystèmes naturels, ainsi que pour les activités humaines, telles que l'agriculture, la gestion des espaces verts et la prévention des risques naturels.

### Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Une plante invasive est une espèce non native qui cause des perturbations majeures dans l'environnement où elle s'implante. Elle a la capacité de se multiplier rapidement, d'envahir des territoires vastes, et de modifier profondément les habitats locaux. Ces plantes entrent en compétition avec les espèces autochtones pour les ressources (eau, lumière, nutriments) et peuvent nuire à leur croissance ou à leur survie. Parfois, elles modifient les conditions de leur habitat, rendant ce dernier moins favorable pour les espèces locales, voire totalement inhospitalier.

### Les principales invasives en Cœur de Savoie

Plusieurs plantes invasives ont été identifiées, et leur prolifération est une préoccupation croissante pour les autorités locales. Parmi les plus problématiques, on trouve :

**L'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia*)** : Cette plante, connue pour provoquer des allergies, est un fléau dans les régions chaudes et sèches. Bien que présente surtout dans les vallées, elle a tendance à se répandre et à envahir des terrains agricoles. Elle pose un double problème écologique et sanitaire.

**La renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)** :



Originnaire d'Asie, cette plante vivace se caractérise par sa croissance rapide et sa résistance. Elle forme des fourrés denses qui supplantent les autres végétaux. Sa propagation le long des cours d'eau en Savoie est particulièrement problématique, car elle peut entraîner l'érosion des berges.



### Le raisin d'Amérique, phytolaque ou teinturier



Le raisin d'Amérique, ou phytolaque, est une plante originaire d'Amérique du Nord, connue pour sa croissance rapide et sa capacité à coloniser une grande variété d'habitats. En Savoie, comme dans d'autres régions de France, cette plante s'est progressivement imposée, notamment sur les bords de routes, les terrains abandonnés, et les forêts claires.

### La balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) :



Introduite pour l'ornementation, cette plante est désormais courante le long des rivières et des chemins en Savoie. Elle envahit les espaces rivulaires et empêche la régénération naturelle des autres végétaux, modifiant les écosystèmes aquatiques.

### Le Buddleia de David : Une plante ornementale



Devenue invasive, également appelé "buddleia ou arbre à papillons", est une plante originaire de Chine et du Japon, largement cultivée en Europe pour ses fleurs violettes, parfumées et attractives pour les insectes pollinisateurs, notamment les papillons. Cependant, cette plante, résistante à la sécheresse a tendance à se reproduire de façon massive et envahissante.

## Les impacts des plantes invasives

### La biodiversité menacée

L'un des principaux impacts des plantes invasives est la perte de biodiversité. En envahissant les milieux naturels, elles supplantent les plantes indigènes qui fournissent des habitats et de la nourriture à la faune locale. Cela perturbe les chaînes alimentaires et peut entraîner un déséquilibre des écosystèmes.



### Des dégâts économiques

Les plantes invasives peuvent causer des dommages importants aux secteurs agricoles, forestiers et même touristiques. Par exemple, la renouée du Japon, en s'installant dans les berges des rivières, rend difficile la gestion des cours d'eau et peut entraîner des coûts importants pour l'entretien des infrastructures (ponts, routes).

### Un problème de santé publique

Certaines plantes invasives, comme l'ambrosie, sont responsables de graves problèmes de santé publique. Les allergies qu'elles provoquent touchent de plus en plus de personnes, et leur gestion devient un enjeu de santé collective.



### Érosion et perturbation des sols

Les plantes invasives, en particulier les espèces ligneuses comme la renouée du Japon, peuvent entraîner l'érosion des sols en empêchant la végétation indigène de maintenir le sol en place. Cela peut entraîner des risques d'inondations ou d'éboulements dans certaines zones.

## Les solutions de lutte

La lutte contre les plantes invasives nécessite une action coordonnée à différents niveaux : la prévention, la gestion des espèces existantes et la restauration des écosystèmes.

### La sensibilisation et la prévention

La prévention reste la première étape pour limiter la propagation de ces espèces. Cela passe par la sensibilisation des populations locales, des randonneurs, des agriculteurs et des collectivités, notamment sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter la dispersion de ces plantes.

### L'arrachage manuel et mécanique

L'une des solutions les plus efficaces pour éliminer ces plantes consiste à les arracher manuellement ou mécaniquement. Cette méthode est particulièrement adaptée pour les zones de faible étendue, mais elle peut être coûteuse et exigeante en main-d'œuvre.

### Le recours à des techniques chimiques

Dans certains cas, l'utilisation d'herbicides peut être nécessaire, mais elle doit être encadrée par des réglementations strictes afin de ne pas nuire à l'environnement. Cette méthode reste cependant controversée en raison de son impact potentiel sur la biodiversité.

### La restauration écologique

Après l'élimination des plantes invasives, la restauration écologique des milieux est essentielle pour permettre aux espèces locales de se réinstaller. Cela peut passer par la plantation de végétation indigène et la gestion des sols.

### Collaboration entre acteurs locaux

La lutte contre les plantes invasives doit se faire de manière concertée entre les différents acteurs locaux : associations, autorités municipales, agriculteurs, gestionnaires d'espaces naturels, et chercheurs. Le suivi régulier et l'échange d'informations sont cruciaux pour comprendre la propagation des espèces et agir rapidement.

La gestion des plantes invasives en Savoie représente un défi majeur pour préserver la biodiversité, la santé publique et les activités économiques locales. Si des progrès sont réalisés dans la compréhension et la gestion de ce phénomène, la vigilance et l'engagement collectif restent des éléments clés pour limiter l'impact des espèces invasives sur le long terme. La Savoie, avec ses paysages variés, doit continuer à investir dans des solutions durables pour préserver la richesse naturelle de ses écosystèmes.

Toutes les plantes invasives en cœur de Savoie avec les fiches espèces et fiches gestion sur le site de la communauté de communes Coeur de Savoie.: <https://www.coeurdesavoie.fr>

## ACCA LE CHAMPET : SAISON DE CHASSE 2024-2025

L'ACCA de La Table regroupe 69 chasseurs dont 6 chasseresses. Les jours de chasse autorisés sont le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés. L'ouverture générale était le 8 septembre, la fermeture le 26 janvier prochain au soir.

Le conseil d'administration nouvellement élu pour 3 ans est composé de 9 membres :

M. Geoffrey THOMAS – Président

M. Michel FORAY – Vice-Président

M. Grégory GIROUD – Secrétaire

M. Georges CHAMPLONG – Vice-Secrétaire

M. René TISSOT – Trésorier

M. Jean-Pierre GUILLAUD – Vice-Trésorier

M. Lilian NOVEL-CATIN

M. Didier TROILLARD

M. Daniel VEROLLET

Pour 2024 le plan de chasse est composé de 12 cerfs, 14 chevreuils et 1 tétras lyre.

Bilan à mi-saison :

- 5 cerfs
- 2 biches
- 3 chevreuils

23 sangliers

Lors de l'organisation des parties de chasse, chaque équipe met en place des panneaux le long des routes et chemins afin d'indiquer notre présence aux autres usagers. Le respect et la courtoisie sont indispensables pour une bonne cohabitation.

Chaque année les membres de l'ACCA participent à l'entretien des chemins communaux, utilisés par les chasseurs et aussi par les autres usagers (VTT, cavaliers, randonneurs...).



En 2024 ce sont 4.8 km de chemins qui ont été élagués/débroussaillés sur les secteurs de Lonsemard, Le Plan du Truit, Le Champet, L'Etraz et Plateau Boury.

Le Président  
Geoffrey THOMAS

## LULLIE: Un Panneau Route du Pic de l'Huille

Si vous vous promenez sur la Route du Pic de l'Huille, vous pourrez découvrir une belle photo sur un panneau installé en terrain privé. Ce panneau a été édifié suite à la dissolution de l'Association LULLIE, les fonds restants ont permis la confection et la pose de ce panneau.

Merci aux représentants de LULLIE pour cette belle initiative.

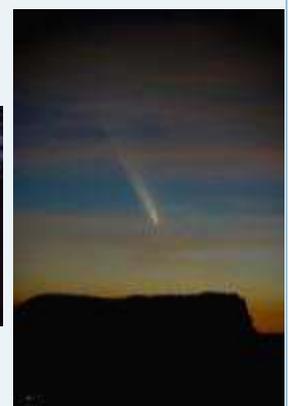


## ASTRO

Après un début d'année perturbé et pluvieux jusqu'au début juillet, les astronomes avaient le moral plutôt "parterre". Heureusement que le succès de l'expo photos à la Médiathèque de La Rochette, alliée avec une peintre "spatiale" a comblé tout le mois de mai ponctué par les visites guidées et commentées des écoles (collège et primaires) et d'autres associations voir extérieures. L'été fut mitigé et l'arrivée de la Comète Tsuchinstan-Atlas fin septembre début octobre, bien que visible à l'œil nu une douzaine de jours, fut mobilisatrice, avec la venue de nombreux admirateurs enthousiastes sur notre site du Pic .. Depuis nous avons fait de fructueuses observations de Jupiter, Saturne, Mars et Orion ...

Que le Ciel vous soit favorable et propice à vos souhaits.

Tous les Astro vous souhaitent une  
**BONNE ANNÉE 2025 !!**  
Claude BAUER



YAKA EN 2024...



Yaka a organisé le 6 juillet le **festival Revins'y Ô Pic** !  
L'évènement a été maintenu en version allégée pour s'adapter à la météo plus que capricieuse ce soir-là !  
Rendez-vous le samedi 5 juillet 2025 pour la 3<sup>ème</sup> édition !!



Le 2 novembre, l'association a organisé les **Jeux Olym'Pic**.  
Cette fois-ci le soleil était au rendez-vous !  
Plusieurs activités étaient proposées pour cette journée festive : course de tracteurs, concours de tartes aux pommes, tir à la corde etc...



Une nouvelle édition aura lieu à l'automne 2025 !!



Et Yaka c'est toujours **les cafés associatifs**. Tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 18h à 22h à la salle polyvalente de la mairie de LA TABLE. Une trentaine d'adhérents se retrouvent une fois par mois pour discuter, boire un verre en dégustant la spécialité qu'un autre a apportée, faire un jeu... Un moment toujours très sympa !

**Prochain rendez-vous vendredi 2 février salle polyvalente**  
**Info**

<https://yakaasso.wordpress.com/>



**LE S.E..L. (Système d'Echange local)**

L'association du SEL (système d'échange local) de la vallée des huiles continue son chemin.

Au printemps 2024, des adhérents ont de nouveau participé au nettoyage d'une décharge sauvage, cette fois-ci sur la commune de La Table au ruisseau de Rebet et au bord de la route principale entre Etable et le chef-lieu.

Les événements de troc de plantes et de la fête des possibles ont été renouvelés en musique et dans la bonne humeur. Des ateliers découverte ont été animés par les adhérents (vannerie, tricot, fabrication de cosmétique, réparations, impression 3D) agrémentés d'une buvette et de jeux.

Un atelier couture a été mis en place les lundi après-midi (deux fois par mois) dans l'idée d'échanger des savoir-faire, de mettre à disposition du matériel. Le groupe de couturières a fabriqué des sacs de transport pour les gâteaux ou tartes qui ont été vendus au bénéfice de l'association Octobre Rose.

La première raison d'être du SEL est la mise en relation des gens de la vallée pour s'entraider, se prêter du matériel, échanger des services. Dans cet esprit d'échanges et de partage, l'association propose également des animations régulières (cours de gym douce) et des événements culturels et festifs (théâtre, concert).

Pour toute information : [seldeshuiles@gmail.com](mailto:seldeshuiles@gmail.com) Aline (06 81 72 47 64)

Valérie (06 61 12 15 15)



## UN CIRCUIT DE RANDONNÉE: CHEMIN DES ETELLES

Samedi 21 Septembre 2024

Une journée de débroussaillage a été réalisée du secteur Sous la Roche-Les Verollets

Dans le cadre des journées du Patrimoine, Bien Vivre en Val Gelon a proposé une action de nettoyage du Chemin des Etelles. Effectivement le secteur de chemin situé au bout de l'impasse des Etelles en direction du hameau des Vérollets n'était plus praticable et cette partie se faisait par la route.

Un groupe de bénévoles de BVVG, Patrick Balesme, Michel Chevillat, Jean-Loup Creux, René Collomb et avec l'appui du nouveau technicien APN (Activités de Pleine Nature) de Cœur de Savoie Adrien Rochet, équipés d'une débroussailleuse, une tronçonneuse, des cisailles et râteaux ont passé la journée à dégager les ronces et arbustes qui avait envahi le chemin qui n'était même plus visible. Le broyage et l'évacuation des rémanents ont été réalisés par l'entreprise François Bouvier.

La deuxième partie du chemin jusqu'aux Verollets a été également nettoyée en réalisant des cunettes et rigoles traversantes pour gérer l'affût d'eau notamment lors des orages qui rendent ce secteur impraticable. Nous



avons également rétabli le balisage de cette portion.

Le chemin des Etelles est un des sentiers balisés PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) du Val Gelon gérés par Cœur de Savoie. Il propose une boucle d'environ 10km et 3h30 de marche peu difficile avec un dénivelé de 360m en partant de La Rochette pour rejoindre Etable puis le marais de Etelles et une descente par les Fugain vers Rotherens et un retour vers La Rochette.

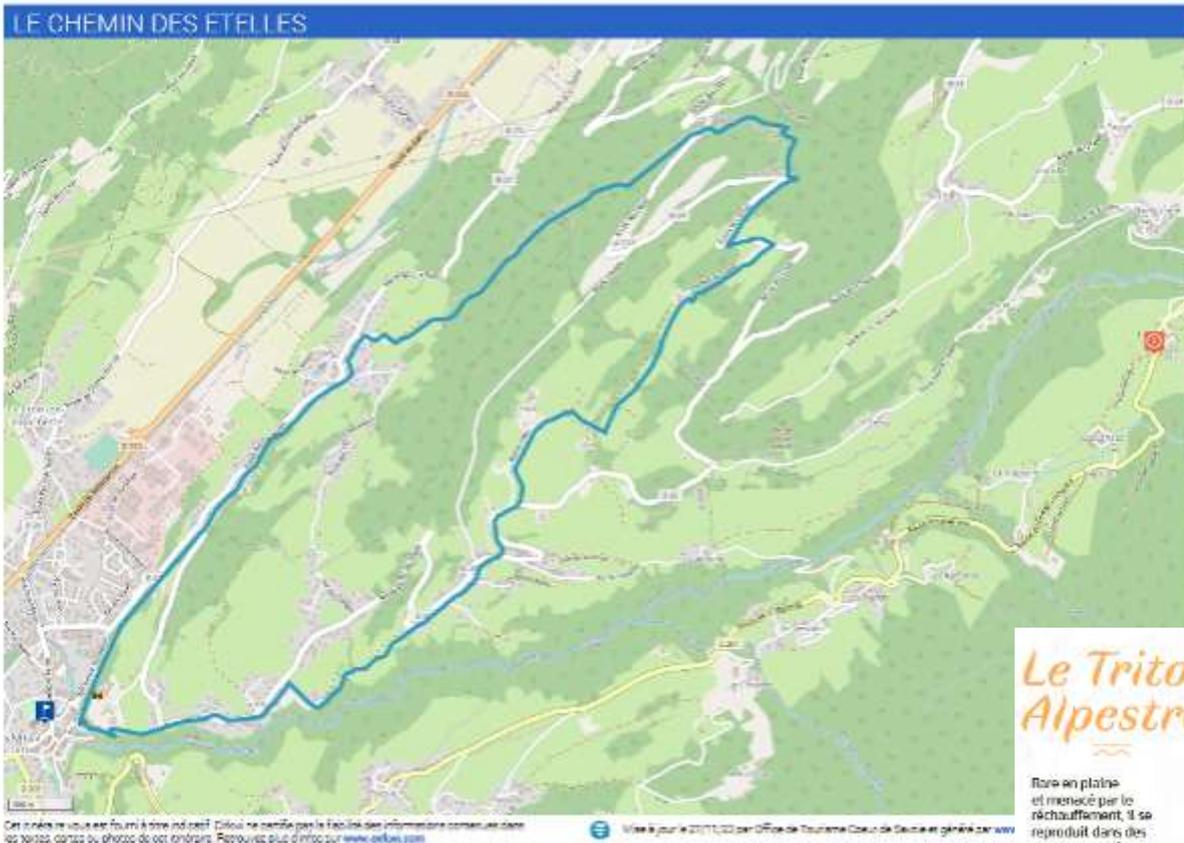
Lors de cette Journée Mathilde Agent de Développement en charge de l'environnement et du Dévelop-

pement Durable pour BVVG a encadré une balade sur le circuit et les deux groupes se sont retrouvés à midi sur le chantier pour un repas partagé et des échanges sur les projets futurs.

A noter que les baliseurs ont également proposé un nouveau retour du circuit avec un balisage passant par l'aménagement piéton de la commune de Rotherens en direction de la Route Départementale avec ensuite un passage dans la zone humide du Héron et un cheminement par le sentier existant jusqu'à La Rochette.

Bien Vivre en Val Gelon assure une surveillance et un entretien du balisage des sentiers PDIPR du Val Gelon, le gros entretien est assuré par un prestataire mandaté par Cœur de Savoie.

Contact BVVG 04 79 65 68 42



Retrouvez le parcours en format Pdf sur le site:  
 =>tourisme.  
 =>coeurdesavoie.fr  
 =>Fiches  
 le-chemin-des-  
 etelles-107351/

## LE MARAIS DES ÉTELLES, UN ÉCRIN DE BIODIVERSITÉ

Le marais des Ételles occupe le fond d'une cuvette sur le versant nord-ouest du Pic de l'Huile. Il draine un bassin versant d'environ 50ha et son exutoire donne naissance au ruisseau du Rebet, affluent du Gelon. Situé à 700m d'altitude, il s'inscrit dans un paysage composé de prairies,, boisements mixtes et plantations d'épicéas.

La flore y est remarquable avec la plus belle population de liparis de Loesel de Savoie et la présence d'autres orchidées comme l'épipactis des marais et la listère ovale, de la fougère des marais, des nénuphars blancs....

Le marais des Ételles est protégé par arrêté préfectorale de protection de biotope depuis 1993

Brochure détaillée en Mairie et sur le site du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)

<https://www.cen-savoie.org/>



### Le Triton Alpestre

Flora en plaine et menacé par le réchauffement, il se reproduit dans des mers ou ornières de petite taille et sans poissons. Il vit à 90 % dans des habitats terrestres où une nourriture et des gîtes abondants au sol sont alors vitaux pour lui, exigeant une gestion très attentive des boisements comme des prairies.



### Le liparis de loesel

La tourbière des Etelles abrite l'une des rares stations de ce joyau de la flore française, aussi discret que rare. Cette petite orchidée protégée supporte très mal la compétition et a donc choisi un milieu très peu utilisé par les autres végétaux - elle pousse sur de petits tapis de mousses gorgées d'eau calcaire et très pauvre en nutriments.



### Le cordulégastre bidenté

Discrète, fragile et rare, cette grande libellule aux yeux vifs et au corps noir taché de jaune est extrêmement sensible à la pollution de l'eau et ne se reproduit que dans des sources et petits ruisseaux aux eaux de qualité excellente. Les sources tufeuses constituent un milieu de prédilection pour le développement des larves, lequel peut durer jusqu'à 5 ans.



## Demandes d'autorisation d'urbanisme sur la commune de La Table

	2021	2022	2023	2024
Permis de construire	16	4	12	6
Déclarations préalables-pour travaux	35	31	31	14
Certificats d'urbanisme	74	24	35	33

## FIBRE—CUIVRE

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ET RETRAIT DU RÉSEAU CUIVRE



En cette fin d'année 2024, nous pouvons constater que la fibre est maintenant déployée sur l'ensemble de la commune. Vous êtes déjà nombreux à avoir été raccordés et à bénéficier de meilleures connexions internet. Cependant, il est à noter que le déploiement de la fibre va de pair avec le retrait progressif du réseau cuivre.

Le **retrait du réseau cuivre** est un processus lancé par les opérateurs télécoms, principalement **Orange**, pour remplacer progressivement les anciennes infrastructures de télécommunications basées sur le cuivre par des technologies plus modernes comme la fibre optique et le réseau mobile. Ce processus fait partie d'un mouvement global de modernisation des réseaux de communication, visant à répondre aux besoins croissants en matière de débit et à offrir une meilleure qualité de service.

Le cuivre, qui a été la colonne vertébrale des télécommunications pendant des décennies, commence à montrer ses limites. Bien qu'il ait été efficace pour fournir des services tels que le téléphone fixe et l'Internet à bas débit, il est désormais inadapté pour les exigences actuelles. Le **réseau cuivre** est en effet lent, vulnérable aux pannes et coûteux à entretenir.

L'arrivée de la **fibre optique** offre une alternative bien plus rapide et fiable, avec des débits pouvant atteindre plusieurs gigabits par seconde. De plus, la fibre est moins sujette aux

intempéries et à l'usure, ce qui permet de réduire les coûts de maintenance sur le long terme. Enfin, la **5G**, qui repose sur un autre type de technologie, vient également compléter cette transition en permettant des connexions mobiles ultra-rapides.

Le calendrier du retrait du cuivre a été fixé progressivement afin de permettre une transition en douceur. En **2018**, **Orange** a annoncé qu'il commencerait à couper progressivement le service sur le réseau cuivre dans certaines zones, en privilégiant d'abord les zones où la fibre optique était déjà installée. Cette transition s'est accélérée dans les années suivantes.

La **phase de retrait complet** devrait s'étendre jusqu'à **2030**, avec des étapes bien définies :

- **2023-2025** : Période de migration des utilisateurs vers des solutions alternatives (fibre, 4G, etc.).
- **2025-2030** : Suppression progressive des équipements cuivre dans les zones restantes.

Cela signifie que d'ici la fin de la décennie, la **totalité du réseau cuivre** pourrait être abandonnée au profit de la fibre optique.

**La commune de LA TABLE**  
a été présélectionnée pour être  
intégrée au lot N°4 de fermeture du  
réseau cuivre dont la date interviendrait en  
janvier 2028. À cette date,  
l'ensemble des services sur cuivre  
seront retirés.

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Conseil municipal de la Table a approuvé le lancement de la procédure de rédaction du Plan Communal de Sauvegarde qui sera réalisé courant 2025.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) une obligation légale pour toutes les communes de la Savoie mais c'est avant tout un outil indispensable pour les petites communes exposées à des risques naturels. C'est un document stratégique permet d'organiser la prévention, la gestion de crise et l'information des habitants pour garantir leur sécurité en cas d'événements exceptionnels.

Les enjeux sont multiples:

- phénomènes climatiques et risques naturels
- perturbations de la vie collective
- problèmes sanitaires
- accidents de toutes natures (TMD, sites Seveso, barages, ....)



Dans nos territoires de montagne, les aléas sont nombreux et souvent imprévisibles. Une coulée de boue, une forte tempête augmentent par exemple le risque de voir des hameaux

entiers coupés du reste de la commune. Les aléas climatiques plus intenses: vents, pluies, grêles...menacent les infrastructures et les habitations. Les glissements de terrain et les tempêtes de neige viennent compléter ce tableau, rendant indispensable une préparation minutieuse.



Pour anticiper ces risques, la mise en place d'un PCS suit plusieurs étapes clés. Il s'agit d'abord d'identifier les dangers grâce à un diagnostic précis du territoire, souvent basé sur des données historiques et les plans de prévention des risques existants. La commune doit prévoir d'organiser les moyens humains et matériels pour réagir rapidement : une équipe de gestion de crise, des équipements comme des générateurs électriques ou des véhicules adaptés sont par exemple répertoriés . Des scénarios d'intervention sont élaborés pour chaque type de risque : évacuation, mise à l'abri, déclenchement d'alertes, et mobilisation des secours.

L'information et la sensibilisation des habitants jouent également un rôle central. Les habitants, souvent éparpillés dans des hameaux isolés, doivent savoir comment réagir en cas d'alerte. Mais dans nos petites communes , la solidarité locale est aussi un atout précieux : l'entraide entre voisins contribue à la première phase d'intervention en attendant l'arrivée des secours.



Le Plan Communal de Sauvegarde n'est pas seulement une obligation légale, c'est un véritable engagement en faveur de la sécurité et de la résilience des villages de montagne. Dans un environnement aussi exigeant que celui de la Savoie, anticiper et organiser la gestion des risques est la meilleure garantie pour protéger les habitants et préserver la vie locale.



**Pour toujours mieux vous informer et vous alerter**, la Commune s'est équipée depuis janvier 2021 de l'application **PanneauPocket**. Ce panneau virtuel d'information est accessible à tout détenteur d'un smartphone ou d'une tablette.

Les évènements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



**Cette application est gratuite pour les usagers et permet de recevoir une notification instantanément sur votre téléphone ou tablette à chaque nouvelle alerte ou information publiée par la commune.**

**Si vous êtes une personne en situation de vulnérabilité: mobilité, âge, isolement, et que vous n'avez pas PanneauPocket, n'hésitez pas à nous communiquer vos coordonnées afin d'être prévenu directement par téléphone en cas de problème.**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en Mine et/ou cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de la commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel

Attention, vous serez éligible l'application sur votre téléphone ou votre tablette. L'application est non publicitaire, gratuite et sans récolte de données personnelles.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

## Les Amis de Fourby ...

### Qui sont-ils ?

En 2023, la Direction de "LA ROCHETTE CARTONBOARD" a été à l'origine d'une année de célébrations des 150 ans de la naissance de l'industrie du carton à LA ROCHETTE.

"D'anciens cartonniers" ont été invités à participer aux événements qui ont jalonné avec succès cet anniversaire exceptionnel, notamment à la création d'un livre dont la qualité vous surprendra.

Ces anciens cartonniers ont choisi cette opportunité pour rassembler leurs souvenirs, leurs archives afin de les partager et de les transmettre...

Ils ont choisi de mettre en oeuvre leur volonté commune : faire vivre "La mémoire, le patrimoine, l'Histoire industrielle de LA ROCHETTE" ... dont la richesse est extraordinaire !

Cette volonté s'est concrétisée par la création d'un

outil adapté : l'association "Les Amis de Fourby".



### Mais...pourquoi faire ?

Aujourd'hui, notre association participe à la "promotion" du livre et prépare "demain" ! Demain se prépare aujourd'hui, car il a été imaginé hier...

Demain, ce sera la création et la gestion d'un musée, dont le projet est désormais engagé.

Sa réalisation contribuera au rayonnement économique et touristique du Val Gelon.

Demain, ce sera l'organisation de conférences, de voyages, d'événements, tous favorables à la vie industrielle et humaine locale.

Si notre association s'appuie sur l'Histoire industrielle et humaine du carton, elle est aussi ancrée dans le présent et s'inscrit dans le futur.

Nous voulons contribuer à ce que l'industrie cartonnère ait un avenir car elle est incontournable dans la filière bois, dans la préservation de l'environnement, le nécessaire recyclage de nos emballages...

Cette industrie est essentielle dans le maintien de l'activité économique, des emplois en VAL GELON et bien au-delà !

Forte de son indépendance, **Les Amis de Fourby** est une association ouverte à toutes et tous, anciens cartonniers ou non, désireux de découvrir l'Histoire industrielle locale, de partager leurs souvenirs, leurs archives.

Comme le musée, demain, l'association est un espace de convivialité, de belles relations humaines, un outil au service de la mémoire, du présent et de l'avenir !

Que vous soyez actif ou retraité, nous vous accueillons avec joie. Il y aura toujours une place pour vous parmi **Les Amis de Fourby**.

Le Conseil d'Administration.



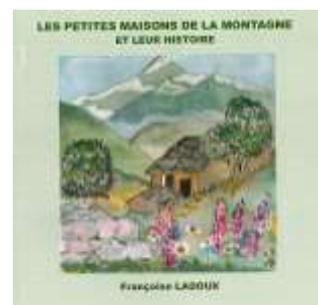
176p (texte et illustrations) - 20€

Pour se les procurer, téléphoner ou adresser un mail ou écrire à :  
Association P.L.A  
347 Rue du Bréda  
38530 PONTCHARRA  
Journalpla@yahoo.fr  
06 09 81 05 08

Les Éditions PLA vous invitent à découvrir deux ouvrages dédiés au patrimoine savoyard :

« **LA TABLE, un Village de Savoie** ». Cet ouvrage explore l'histoire du village de La Table et retrace la vie de ses habitants. Il est richement illustré par une sélection de documents originaux, témoins de son passé.

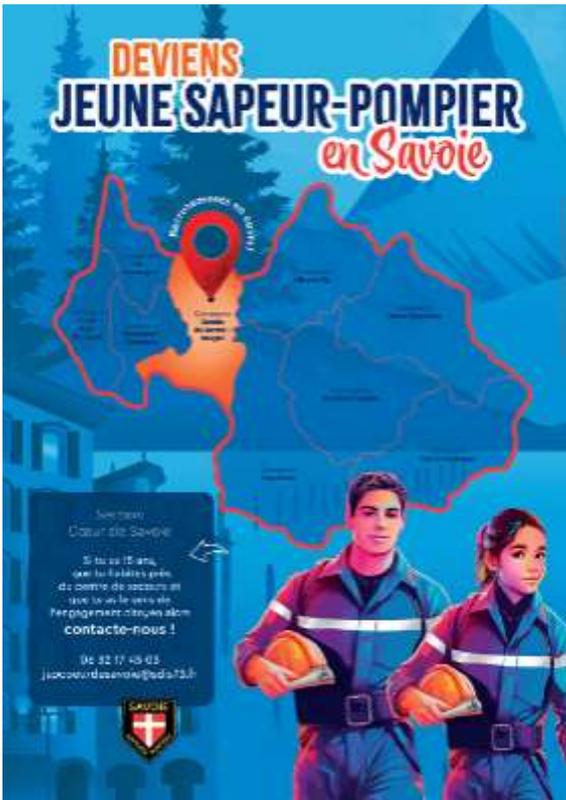
« **Les petites maisons de la montagne et leur histoire** ». Ce livre met en lumière les petits chalets de montagne situés autour de Pontcharra, La Rochette et Allevard. Les pages sont agrémentées de dessins originaux réalisés par l'auteure, offrant un regard artistique sur ces constructions typiques.



140p (texte et dessins originaux) - 20€



## DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER



La section jeunes ouvre pour la rentrée de septembre 2025, les candidatures doivent parvenir par mail à :

[jspcoeurdesavoie@sdis73.fr](mailto:jspcoeurdesavoie@sdis73.fr)

Ils sont 30.100, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1.500 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis. Vous avez entre 11 et 18 ans ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ?

### Rejoignez les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

- ⇒ Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- ⇒ Apprenez les gestes qui sauvent
- ⇒ Faites du sport
- ⇒ Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- ⇒ Gagnez en courage
- ⇒ Apprenez le dépassement de soi
- ⇒ Évoluez au sein d'une véritable équipe
- ⇒ Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- ⇒ Participez à des compétitions sportives entre jeunes !

### Modalités

- être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements),
- fournir un certificat médical d'aptitude physique,
- fournir un certificat de vaccination antitétanique
- fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale

La durée de formation est de 4 cycles

Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère

Toutes les informations:

[https://www.sdis73.fr/internet/jcms/sdis73p1\\_9236/fr/devenir-jeune-sapeur-pompier](https://www.sdis73.fr/internet/jcms/sdis73p1_9236/fr/devenir-jeune-sapeur-pompier)

## Et pourquoi pas devenir sapeur-pompier volontaire?

En France, quelque 196.000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?



## RÈGLES DE BON VOISINAGE

### Bruit, fêtes, tontes et vivre ensemble

Dans nos petites communes de montagne aux habitations parfois entremêlées, la vie en communauté repose sur des relations harmonieuses entre voisins. Mais certains comportements, même anodins, peuvent parfois être sources de tensions. Bruits excessifs, tontes trop matinales ou fêtes prolongées... il est essentiel de connaître et de respecter quelques règles de bon voisinage pour préserver la quiétude de tous. Voici un rappel des comportements à adopter pour maintenir une ambiance conviviale.

- **Travaux et tonte de pelouse**



Les activités bruyantes comme les travaux de bricolage, la tonte de pelouse ou l'utilisation d'équipements motorisés (tronçonneuse, taille-haies) sont réglementées. Les plages horaires autorisées sont fixées dans le règlement sanitaire départemental:

- **Musique et nuisances sonores**

En semaine : de 8h30 à 12h et  
de 14h30 à 19h30  
Le samedi : de 9h à 12h et  
de 15h à 19h  
Le dimanche et les jours fériés :  
de 10h à 12h uniquement

Qu'il s'agisse de musique forte, d'un chien qui aboie régulièrement ou d'un moteur tournant inutilement, ces bruits peuvent perturber la tranquillité des lieux. Le **tapage diurne** (entre 7h et 22h) et le **tapage nocturne** (après 22h) sont sanctionnés par le code pénal (articles R623-2). Une amende forfaitaire peut être appliquée en cas de récidive.



- **Les fêtes et réunions entre amis**

Organiser une fête ou accueillir des amis est tout à fait naturel, mais cela ne doit pas nuire au repos de vos voisins.

**Anticiper et prévenir** : Si vous prévoyez une soirée qui pourrait générer un peu de bruit, le plus simple est d'en informer vos voisins à l'avance. Une communication bienveillante permet souvent d'éviter les tensions.

**Modérer le volume sonore** : Les nuisances doivent être contenues, notamment après 22h. Veillez à baisser le volume de la musique ou à organiser vos fêtes dans un lieu isolé si possible.

**Respect des horaires** : Les fêtes prolongées tard dans la nuit sont à proscrire dans les zones résidentielles. Il est important de faire preuve de civisme et d'arrêter les festivités avant une heure raisonnable.

- **Entretien des haies et des arbres**

Les haies doivent être entretenues régulièrement pour éviter qu'elles ne dépassent chez vos voisins ou qu'elles ne bouchent la vue. Le Code civil impose que les arbres soient élagués pour ne pas causer de nuisances (ombre excessive, débris).

Si des branches d'un arbre empiètent chez votre voisin, celui-ci peut exiger qu'elles soient coupées à la limite de sa propriété (article 673 du Code civil)



- **Animaux de compagnie**

Veillez à ce que vos animaux ne troublent pas la tranquillité du voisinage (abolements, divagations) et ramassez les déjections.



- **Respect des espaces communs**

Dans les hameaux, il est essentiel de veiller à maintenir en état les espaces partagés et à la propreté de ces lieux. Pensez à déneiger les boîtes aux lettres ainsi que l'accès aux containers poubelles.

**Vivre ensemble dans notre petite commune demande du respect et de la bienveillance. En connaissant et en appliquant ces règles de bon voisinage, chacun contribue à la quiétude et à la convivialité.**

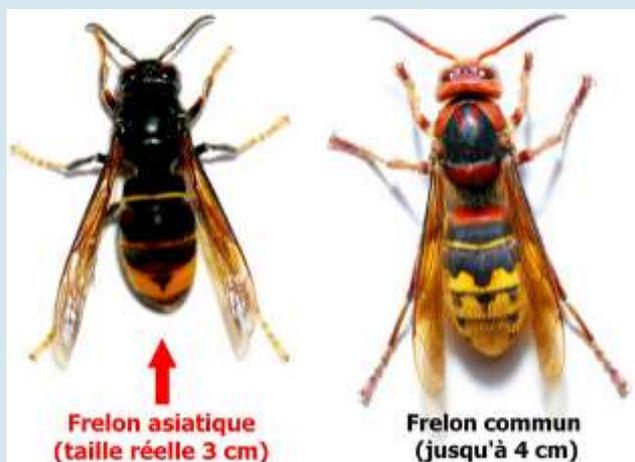
## VIVRE ENSEMBLE

## LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, espèce invasive et prédatrice des abeilles, constitue une menace pour la biodiversité et l'équilibre de notre environnement. Sa présence dans notre commune est un enjeu majeur qui nécessite la mobilisation de tous.

### Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est reconnaissable à son corps sombre, son thorax noir et ses pattes jaunes.



Ses nids, souvent volumineux, sont généralement situés en hauteur dans les arbres, mais peuvent aussi être trouvés près du sol.

Cycle de vie: Les reines fécondées qui ont hiverné tout l'hiver, reprennent de l'activité au printemps. Elles construisent un nid primaire de petite taille et de forme arrondie, qu'on retrouve à l'abri des intempéries, pour y pondre leurs premiers œufs. Ce nid présente une entrée à la base.

Quand la colonie se développe, elle va abandonner ce nid primaire pour aller construire un nid secondaire, souvent en hauteur dans un arbre. Ce nid peut être de grosse taille et son entrée est latérale.



### Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Ne tentez jamais de détruire un nid par vous-même : cela peut être dangereux. Contactez immédiatement une entreprise spécialisée ou le référent communal en charge de la lutte contre le frelon asiatique. Vous pouvez également signaler la présence d'un nid via [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

#### La démarche :

Afin de coordonner cette lutte collective à l'échelle du territoire de Côte d'Azur, considérant que toutes les communes sont tour à tour concernées, il est proposé de mettre en place une mutualisation de moyen selon la démarche suivante :



La prise en charge financière sera calculée en fin d'année par rapport à l'ensemble des nids détruits et selon la méthode de calcul citée précédemment (50 % CCCS, 50 % les communes selon leur population INSEE).

Source: GDS A de la Savoie

La Communauté de communes Cœur de Savoie poursuit son action en matière de transition écologique sur le territoire dans de nombreux domaines. Tour d'horizon de quelques projets menés en 2024

#### UNE RECONNAISSANCE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, la communauté a renouvelé son engagement dans le label "Territoire Engagé pour la Transition Écologique Climat-Air-Énergie", la version française de l'European Energy Award. Après une phase d'auditions, elle a obtenu le label Climat-Air-Énergie 4 étoiles, mettant en lumière une politique énergétique ambitieuse. Cette distinction a été remise le 19 novembre 2024 à la présidente de la communauté, en présence de personnalités telles que Sylvain Waserman, président de l'ADEME, et Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique.

#### FORESTERIE DURABLE ET GESTION DES RESSOURCES LOCALES

La communauté poursuit son partenariat avec l'association Sylv'ACCTES pour une gestion vertueuse des forêts. Les propriétaires forestiers peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour favoriser la régénération naturelle et adapter leurs forêts au changement climatique. Les aides peuvent couvrir jusqu'à 70 % des travaux.

Dans le cadre de sa politique forestière, une plateforme bois a été inaugurée à La Table. Cet espace de 6 000 m<sup>2</sup> est dédié au stockage et au tri du bois local. Gérée par l'entreprise TRV, elle facilite la valorisation économique et énergétique des ressources forestières, avec un focus sur les circuits courts.



#### PROMOTION DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Avec plus de 400 km de sentiers, la communauté valorise les espaces naturels du territoire. En 2023, une carte a été publiée pour améliorer l'accès aux chemins, qui traversent parfois des propriétés privées.

Pour garantir leur pérennité, des conventions de passage sont établies avec les propriétaires fonciers.

#### CONTRAT VERT & BLEU : UN BILAN ÉCOLOGIQUE PROMETTEUR

Depuis 2019, le Contrat Vert & Bleu a permis de nombreuses avancées en faveur de la biodiversité : Restauration de 15 ha de milieux ouverts et 6,5 ha de pelouses sèches, plantation de 5,5 km de haies et installation de 17 nichoirs, création de 42 mares et restauration de 87 ha de zones humides, Sensibilisation de plus de 700 enfants et organisation de 20 sorties nature.

#### AGRICULTURE DURABLE ET ACCÈS AU FONCIER

Avec plus de 50 % des terres agricoles en prairies, les éleveurs locaux s'engagent pour une gestion écologique des pâturages. En parallèle, deux Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) ont été créées pour faciliter l'accès au foncier :

⇒ La Ceinture Verte de Savoie, qui soutient les maraîchers locaux avec des aménagements adaptés (serres, irrigation, stockage).

⇒ La Foncière Agricole de Savoie, qui met des terres à disposition pour développer des cultures déficitaires en circuits courts.

Ces initiatives visent à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et à soutenir une agriculture durable.



#### FUTUR PÔLE ENFANCE À VALGELON-LA ROCHETTE

Le projet de pôle enfance, conçu par le cabinet grenoblois Design & Architecture, répondra dès 2026 aux besoins périscolaires et extrascolaires des enfants du secteur. Avec une attention particulière portée à l'empreinte carbone et à l'intégration paysagère, ce bâtiment s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.

Avec une attention particulière portée à l'empreinte carbone et à l'intégration paysagère, ce bâtiment s'inscrit dans une démarche globale de développement durable.

#### MODERNISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La communauté gère 17 zones accueillant plus de 300 entreprises. Depuis 2023, un vaste plan de modernisation est en cours, incluant des aménagements paysagers, des cheminements pour piétons et vélos, et des améliorations en matière de sécurité routière. Ces travaux visent à harmoniser les infrastructures et renforcer l'attractivité économique du territoire.

L'année 2024 illustre l'engagement de la Communauté de communes Cœur de Savoie pour une transition écologique cohérente et ambitieuse. De l'énergie à la biodiversité, en passant par l'agriculture et l'économie circulaire, ces actions témoignent d'une volonté collective d'allier développement durable et dynamisme local.

Nouveau ! Prêt gratuit d'une mallette "économie d'énergie"



Vous envisagez des travaux de rénovation ? Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

Cœur de Savoie vous prête, gratuitement, une mallette "économie d'énergie" vous permettant de mesurer les pertes d'énergie, la consommation d'électricité, d'eau et le taux d'humidité.

<https://www.coeurdesavoie.fr>

Créé en 1996, le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal de la Combe de Savoie) est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal). Il a pour mission de gérer la collecte, le tri et la valorisation des déchets de son territoire. Il regroupe 43 communes sur les départements de l'Isère (16) et de la Savoie (27) réparties sur 2 communautés de communes. Le territoire du SIBRECSA compte 55432 habitants (Population 2020).



COMMUNIQUÉ

## Explication de l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Mesdames et Messieurs les usagers du SIBRECSA,

Nous souhaitons vous apporter quelques explications quant à la récente augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette décision a été prise suite à un manque d'anticipation qui ont mené à des contraintes budgétaires importantes auxquelles fait face notre service de gestion des déchets.

En effet, plusieurs facteurs ont contribué à un déficit budgétaire, notamment :

1. **Augmentation des coûts des services externalisés** : Les prix des prestataires en charge de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets ont augmenté en raison du manque flagrant de concurrence, de la hausse des coûts énergétiques et des matières premières.
2. **Hausse des prix des carburants** : Les véhicules utilisés pour la collecte des déchets subissent également une augmentation des coûts de carburant, ce qui alourdit les dépenses liées aux transports.
3. **Inflation générale** : L'inflation impacte l'ensemble des services et produits nécessaires au bon fonctionnement du service de collecte des déchets (maintenance des équipements, gestion administrative, électricité, coût des études etc.).
4. **Baisse des recettes** : Le prix de rachat des matériaux provenant des déchèteries et de la collecte sélective ont chuté ces deux dernières années.

Ces augmentations cumulées ont entraîné un déficit financier que nous ne pouvons plus absorber sans ajuster la fiscalité dédiée à la gestion des ordures ménagères. Par conséquent, nous sommes contraints de répercuter une partie de ces coûts sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour garantir la continuité des missions du service public pour lesquelles nous avons les compétences.

Cette augmentation est effectivement brutale d'autant plus que **la TEOM n'avait jamais subi d'augmentation depuis 2012**.

Nous comprenons que cette hausse peut représenter une charge supplémentaire pour les ménages et nous espérons **inverser la tendance pour les prochaines années**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,

**Le SIBRECSA**

Communiqué - 21 octobre 2024

Suite du décès du Président M. Christophe BORG, l'élection d'un nouveau bureau a été organisée le 12 novembre 2024. Le Bureau est composé du Président, de deux Vice-Présidents et de neuf membres choisis à raison de trois pour les communes d'Isère, trois pour les communes de Savoie, et de trois membres supplémentaires.

PRESIDENT: Mme BELLINI Patricia  
 1<sup>er</sup> VICE PRESIDENT: M. ROSSIGNOL Bernard  
 2<sup>eme</sup> VICE PRESIDENT M. GIRARD Marc

Le SIBRECSA fait face à de grosses difficultés financières, c'est pourquoi plusieurs études techniques et financières sont en cours. En attendant les conclusions de ces études, les communautés de commune du Grésivaudan et de Cœur de Savoie travaillent à la dissolution du syndicat début janvier 2026.



Acti'Val 73

propose un  
**SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE A LA DEMANDE**



Avec le soutien de




**QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SERVICE?**

- Toute personne de plus de 65 ans autonome, qui **habite** sur l'une des **21 communes du Val Gelon\***, ne disposant pas de moyen de transport.
- Adhésion préalable à l'association Acti'Val73. Adhésion annuelle 13 €



\*Les 21 communes concernées : Arvillard, Belton-Bellonnet, Bourget-en-Huile, Bourgnaf, Chamrousse, Chamrous-Gelgon, Champagnant, La Chapelle-Blanche, La Cluse-De-La-Rochette, Gantier, Montandry, Le Pontal, Pralis, La Rochette, Rothenans, La Tolle, La Trémoille, Le Vernois, Vilard-Légier, Vilard-Solier, Vilosau.

**QUAND?**

**HORAIRES à partir de septembre**

LUNDI - MERCREDI  
8h30-12h  
JEUDI  
12h45-16h15

**COMMENT?**

Je réserve **au moins 3 jours** avant  
ou  
**06 19 87 73 98**

**Horaires secrétariat**  
lundi à jeudi après-midi  
de 12h45 à 16h15

**NOS MISSIONS**  
Vous transporter pour

VOS :

- RDV médicaux
- RDV administratifs
- courses
- loisirs

Distance aller et retour	PRIX DU SERVICE
< 5KM	<b>3€</b>
Entre 5 KM et 30 KM	<b>9€</b>
Entre 30KM et 50 KM	<b>12€</b>
Forfait Medipôle dont temps d'attente	<b>15€</b>



**CONTACTER VOS ÉLUS ET PARLEMENTAIRES**

**Emilie BONNIVARD**, députée de la 3ème circonscription de Savoie

Site internet: [emilie-bonnivard.fr](http://emilie-bonnivard.fr),

contact mel : [Emilie.Bonnivard@assemblee-nationale.fr](mailto:Emilie.Bonnivard@assemblee-nationale.fr)

**Martine BERTHET**, sénatrice de la Savoie

Site internet: <https://www.senat.fr>

Contact mel: [m.berthet@senat.fr](mailto:m.berthet@senat.fr)

**Cédric VIAL**, sénateur de la Savoie

Site internet: <https://www.senat.fr>

Contact mel: [c.vial@senat.fr](mailto:c.vial@senat.fr)

Conseillers départementaux

**Béatrice SANTAIS et Jean-François DUC**

<https://www.duc-santais.com/contact>

[duc.santais@gmail.com](mailto:duc.santais@gmail.com)

**MAISON FRANCE SERVICE**

Allée des Grillons  
La Rochette  
73110 Valgelon-La Rochette

04 79 65 36 02



Un accompagnement complet et confidentiel pour un soutien de premier niveau dans vos démarches auprès de : **Assurance maladie (CPAM), Assurance retraite (CARSAT), Allocations familiales (CAF) France travail, Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

**Exemple de prestations proposées :** Assistance administratives : renouvellement de papiers d'identité, permis de conduire, carte grise, rédaction de courriers, formulaires ou dossiers.

- Finances : déclaration de revenus, prélèvement à la source.

- Accès aux services postaux et autres services publics.

France Services met à disposition **Un Espace Public Numérique gratuit** avec : ordinateurs, photocopieuse, scanner, casque audio, connexion Wi-Fi.

**accès libre ou accompagné, avec possibilité de visioconférence.**

**Ateliers numériques :** découverte et utilisation du matériel informatique, gestion des documents numériques et création d'adresses e-mail, recherche d'informations et navigation sur Internet, sécurisation des données personnelles, la gestion des mots de passe, démarches en ligne.